PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 22 octobre 2013
14 heures 30, Salle Caillemer
15, quai Claude BERNARD, 69007 Lyon
Séance plénière

Les membres du conseil d'administration de l'université Jean Moulin Lyon 3 se sont réunis mardi 22 octobre 2013 à 14 heures 30, Salle Caillemer, sous la présidence de Monsieur le Président Jacques COMBY, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Partie A

1. **Désignation d'une nouvelle personnalité extérieure (rapporteur : M. SERVET). Doc**
2. **Désignation de membres de la Section Disciplinaire compétente à l'égard des usagers (rapporteur : M. SERVET).**
3. **Présentation de Bilan d'activité du SACSO (rapporteur : M. VINOT). Doc**
4. **Nomination de quatre représentant du CA au Conseil de coopération documentaire de la BIE (rapporteur : M. SERVET).**
5. **Validation du Règlement des bibliothèques modifié (rapporteur : M. MARTINEZ). Doc**
6. **Mise en œuvre du Référentiel année 2012-2013 (rapporteur : M. VINOT).**
7. **Autorisation de constatation d'une recette exceptionnelle (rapporteur : M. VIDBERG). Doc**
8. **Propositions d'admission en non-valeur et de remise gracieuse (rapporteur : M.VIDBERG). Doc**

Partie B

1. **Conventions ;**
2. **Questions financières ;**
3. **Organisation pédagogique.**

Questions diverses

ÉTAIENT PRÉSENTS

Collège A des professeurs :

Mme Bernadette CABOURET-LAURIOUX – Mme Caroline CHAMARD-HEIM – M. Jacques COMBY – M. Christophe EVERAERE – M. Denis JAMET – M. SERVET Pierre.

Collège B des autres enseignants :

M. Alain ASQUIN – Mme Fabienne BOISSIERAS – M. Sylvain CORNIC – Mme Christine FERRARI-BREEUR – Mme Vanina JOBERT-MARTINI – M. Philippe PIERRON.

Collège des IATS :

M. Yann BERGHEAUD – M. François BONICALZI.

Collège des étudiants :

M. Fabien GERVAIS – M. Valentin VUILLEUMIER.

Collège des personnalités extérieures :

M. François GUILLEMIN.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

Collège B des autres enseignants :

M. Jérôme RIVE par M. Denis JAMET.

Collège des IATS :

M. Yann BERGHEAUD par M. François BONICALZI.

Collège des personnalités extérieures :

M. Jean-François ARRUE par M. Pierre SERVET.

ÉTAIENT INVITÉS ET PRÉSENTS

Mme Mathilde BEUSCHER, vice-présidente étudiant CA – Mme Marie CHATOT, représentante du recteur de l'académie de Lyon –M. Joseph DESAIX, Vice-président étudiant du CEVU – Mme Marie LEDENTU, doyen de la faculté des lettres et civilisations – M. Marc MARTINEZ, Directeur du SCD – M. Bernard PASCAL, directeur général des services – M. Éric VIDBERG, agent comptable – Mme Katarina VIDOVIC-RAVIT, directrice des affaires financières.

ASSISTAIT ÉGALEMENT

M. Mathieu SOUCHER, service des affaires juridiques et générales.

Le quorum étant atteint, M. Jacques COMBY, président de l'université Jean Moulin – Lyon 3, ouvre la séance à 14 heures 56.

Partie A.

A1 Désignation d'une nouvelle personnalité extérieure.

Désignation en qualité de personnalités extérieures du Conseil d'Administration, les personnes suivantes :

- ✓ **Mme Hélène MARTINI Directrice de l'Ecole nationale supérieur de la Police, au titre d'Acteur du monde judiciaire.**

Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin Lyon 3 décide d'approuver cette désignation à l'unanimité :

✓ Nombre de membres présents et représentés	19
✓ Nombre de d'abstentions :	0
✓ Nombre de voix pour :	19
✓ Nombre de voix contre :	0

A2 Désignation de membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le Conseil d'administration désigne, par et parmi les membres du corps des Professeurs des Universités du Conseil d'Administration de l'Université comme :

- ✓ Membre titulaire de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers :

  Mme Caroline CHAMARD-HEIM.

Le Conseil d'administration désigne, par et parmi les membres du corps des Maitres de Conférences ou personnels assimilés du Conseil d'Administration de l'Université comme :

- ✓ Membre titulaire de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers :

  M. Alain ASQUIN.

Le Conseil d'administration désigne, par et parmi les membres du corps des étudiants élus du Conseil d'Administration de l'Université comme :

- ✓ 4em membre titulaire de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers :

  M. Antoine MATTA.

- ✓ 5em membre titulaire de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers :

  M. Fabien GERVAIS.

Le Conseil d'administration désigne, par et parmi les membres du corps des étudiants élus du Conseil d'Administration de l'Université comme :

- ✓ 1er membre suppléant de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers :

  Mme Mathilde BEUSCHER.

- ✓ 2em membre suppléant de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers :

Mme Sarah MESSOUAK.

- ✓ 3em membre suppléant de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers :

  Mme Lucille SEVEJANS.

- ✓ 4em membre suppléant de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers :

  Mme Marion LEVERT.

- ✓ 5em membre suppléant de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers :

  Mme Faustine MATHEVET.

Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin Lyon 3 décide d'approuver ces désignations à l'unanimité :

- ✓ Nombre de membres présents et représentés 19
- ✓ Nombre de d'abstentions : 0
- ✓ Nombre de voix pour : 19
- ✓ Nombre de voix contre : 0

A3 Présentation du bilan d'activité du SACSO.

Nomination du Directeur de service du SACSO :

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la nomination de M. VINOT Directeur du Service d'actions culturelles et sociales.

- ✓ Nombre de membres présents : 19
- ✓ Nombre de d'abstentions : 0
- ✓ Nombre de voix pour : 19
- ✓ Nombre de voix contre : 0

Bilan d'activité du SACSO :

M. COMBY rappelle que le SACSO dans ses missions et dans les faits participe pleinement à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être au travail, deux axes majeurs de la politique portée par l'Université. Depuis deux ans un groupe de travail est en charge de conduire cette politique sociale et travaille activement à la réalisation de plusieurs projets. Durant cette année une Cellule de veille sociale sous la direction de Mme FERRARI-BREEUR a également été créée, son rôle est de travailler sur l'amélioration des conditions et de l'environnement de travail des personnels. Plusieurs mesures concrètes en direction des personnels ont vu le jour, l'instauration d'une prime en faveur des agents contractuels ainsi que le développement des cartes cadeaux ou encore la mise en place, sous conditions de ressources, d'une aide aux activités périscolaires des personnels qui en font la demande. Le temps de présence dans l'établissement de l'assistante sociale est rallongé. Des projets de plus grande envergure ont été poursuivis durant cette année, l'ouverture d'un espace de restauration pour les personnels de l'université sur le site de la manufacture des tabacs le « Cool'heure Cafe » répond à une forte demande. Enfin le projet d'adhésion à une crèche interentreprises est toujours à l'étude. Certaines problématiques telles que le déplacement des personnels entre les divers sites de l'établissement ou l'accompagnement des personnels dont les enfants étudient dans l'enseignement supérieur font également l'objet d'une réflexion. Toutes ces améliorations concrétisées par l'action du SACSO, révèlent la volonté forte de l'établissement d'améliorer de façon profonde et durable les conditions de travail et l'environnement dans lequel les personnels évoluent afin de garantir le bien-être, le renforcement du lien social et le sentiment d'appartenance de tous au sein de l'université.

M. BONICALZI souhaiterait connaitre les perspectives d'évolution des rapports qui existent entre le SACSO et l'ensemble des instances de l'établissement dans le but de mener une action toujours plus efficace notamment vis-à-vis des personnels en situation de précarité.

M. DEBAYLE fait part d'une réflexion en cours sur une redéfinition des liens entre l'assistante sociale au sein de l'établissement et les instances de l'université afin de permettre une meilleure diffusion de l'information entre services au sein de l'établissement.

M. COMBY rappelle que la nomination de M. VINOT à la Direction du SACSO révèle également ce souci d'amélioration de la coordination des actions de l'ensemble des personnes et des services qui ont un rôle à jouer sur ces questions.

Mme BEUSCHER s'interroge sur la possibilité de tenir compte dans la réflexion portant sur la création d'une crèche des étudiants qui sont également parents et pour lesquels la seule solution demeure aujourd'hui la dispense d'assiduité.

M. COMBY précise que cette crèche sera évidemment ouverte à l'ensemble des personnels et usagers présents dans l'établissement. Ce grand projet, extrêmement difficile à mettre en place notamment pour des raisons de sécurité et d'espace et dont la réalisation nécessite l'implication de partenaires, doit apporter des solutions pour toutes les personnes présentes dans l'université.

M. DEBAYLE mentionne la prise de contact avec un réseau de crèche inter-entreprise lyonnais afin d'obtenir un certain nombre de places. Cette solution ne doit pas être interprétée comme un aboutissement puisque la réflexion avec les autres établissements se poursuit.

A4 Nomination de quatre représentants du CA au Conseil de coopération documentaire de la BIE.

M. SERVET réalise un appel à candidature afin que l'université soit représentée au sein du conseil d'administration de la bibliothèque inter établissements par quatre membres, trois enseignants-chercheurs et un usager. Les propositions seront recueillies en vue d'une demande d'approbation lors du prochain conseil.

A5 Validation du Règlement des bibliothèques modifié.

M. MARTINEZ que le règlement des bibliothèques fait simplement l'objet d'un toilettage formel et d'une simplification afin d'en faciliter l'usage et la compréhension. Cette révision du règlement a été également l'occasion de mettre en place un cadre et des règles adaptées aux nouveaux usages existant dans la société comme l'usage des téléphones portables.

Aucune autre remarque n'étant formulée il est procédé au vote.

Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin Lyon 3 approuve le règlement des bibliothèques universitaires intitulé « De l'usage des bibliothèques », présenté en annexe ci-après.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Conseil par :

- ✓ **Nombre de membres présents et représentés : 19**
- ✓ **Nombre d'abstentions : 0**
- ✓ **Nombre de voix pour : 19**
- ✓ **Nombre de voix contre : 0**

A6 Mise en œuvre du Référentiel année 2012-2013.

M. SERVET précise que ce point a été retiré de l'ordre du jour du conseil.

A7 Autorisation de constatation d'une recette exceptionnelle.

Le conseil d'administration approuve la comptabilisation des recettes suivantes :

Date	Montant	Nature de la recette	Composante
01/10/2010	800,00 €	Convention AUF 1ère partie	Iframond
04/01/2010	2 850,00 €	Formation Bellecombre F09,56	Droit-Ifross

08/01/2010	2 850,00 €	Formation Combe Corinne	Droit-Ifross
08/01/2010	2 850,00 €	Formation Boulet Magali	Droit-Ifross
18/01/2010	2 850,00 €	Formation Grether	Droit-Ifross
19/01/2010	4 800,00 €	Université d'été mairie Ouagadougou	Iframond
25/01/2010	2 800,00 €	Formation Hugueville Guy c1262	Droit-Ifross
26/01/2010	2 850,00 €	Formation F09-465	Droit-Ifross
03/02/2010	2 850,00 €	Formation BR 10-083	Droit-Ifross
04/02/2010	2 850,00 €	Formation Cristilla	Droit-Ifross
09/02/2010	2 850,00 €	Formation F09-478	Droit-Ifross
24/02/2010	488,65 €	Formation Bouaziz Ghalia	Droit-Ifross
08/03/2010	2 827,86 €	Formation Kadra Medji F08-155 c1401	Droit-Ifross
08/03/2010	1 330,00 €	Formation Kadra Medji F08-155 c1401	Droit-Ifross
15/03/2010	2 850,00 €	Formation	Droit-Ifross
25/03/2010	1 043,10 €	Formation Martin Yannick	Droit-IDIAB
07/04/2010	9 148,00 €	Formations Lang-Stabolepsy-Sobanski-Gratte	Droit-Ifross
22/04/2010	2 850,00 €	Formation Viallon Annick BR10-166	Droit-Ifross
03/05/2010	2 850,00 €	Formation Glathoud-Gay F09-249 c1291	Droit-Ifross
04/05/2010	27,00 €	Vente d'ouvrage F905/5003C/2009-43	Lettres
04/05/2010	22,14 €	Formation Kadra Medji F08-155 c1401	Droit-Ifross
17/05/2010	2 393,65 €	Formation Server BR10-179	Droit-Ifross
17/05/2010	1 367,80 €	Formation Server BR10-179	Droit-Ifross
17/05/2010	1 171,20 €	Formation Maache Vanessa	Droit-Idiab
27/05/2010	2 850,00 €	Formation Hecketsweiller BR10-168	Droit-Ifross
03/06/2010	150,00 €	Université été M.Hien	Iframond
10/06/2010	3 000,00 €	Formation	Droit-Ifross
11/06/2010	300,00 €	Formation Prioul Christine	Droit-Ifross
14/06/2010	2 850,00 €	Formation BR10-187	Droit-Ifross
25/06/2010	450,00 €	Université d'été	Iframond
29/06/2010	300,00 €	Université été MM.Dibouilou et Ngouaka	Iframond
02/07/2010	150,00 €	Université été Sethie Pouye	Iframond
02/07/2010	150,00 €	Université été Sarr Ousmane	Iframond
05/07/2010	150,00 €	Université été Mpassi Ignace	Iframond
16/07/2010	150,00 €	Université été Gambou Martine	Iframond
16/07/2010	150,00 €	Université été Benao Reine Sarkande	Iframond
16/07/2010	150,00 €	Université été Moudani Likibi André	Iframond
16/07/2010	150,00 €	Université été Ongoto-Epouma Valentin	Iframond
16/07/2010	150,00 €	Université été Reguig Mohamed	Iframond
29/07/2010	65,25 €	Fourniture papier F900-012D 2010-19	Services centraux
29/07/2010	21,19 €	Fourniture papier F900-012D 2010-29	Services centraux
04/10/2010	2 850,00 €	Formation	Droit-Ifross
02/02/2011	700,00 €	Formation Wolf Alexandra	Droit-EAD
09/05/2011	1 200,00 €	Université été MM.Chabani, Traore, Sossou, Houngue	Iframond
09/05/2011	300,00 €	Université été Ignoumba Gaston	Iframond

09/05/2011	300,00 €	Université été Ignoumba Gaston	Iframond
09/06/2011	300,00 €	Université été Mahamat Zene Ekhadj Yaya	Iframond
31/12/2009	15 730,40 €	Indemnisation AT M.Boudenoot	Services centraux
31/12/2009	5 700,00 €	Formation Delva F08-479	Droit-Ifross
31/12/2009	4 327,95 €	Formation Maache Vanessa	Droit-Idiab
31/12/2009	4 000,00 €	Formation Mayer F09-194	Droit-Ifross
31/12/2009	3 266,55 €	Formation Silvestre	Droit-Idiab
31/12/2009	3 163,00 €	Formation	Droit-Ifross
31/12/2009	2 850,00 €	Formation Verne Corinne F09-303	Droit-Ifross
31/12/2009	2 850,00 €	Formation F-09-439	Droit-Ifross
31/12/2009	2 760,00 €	Formation David Annie F09-418	Droit-Ifross
31/12/2009	2 700,00 €	Formation F08-572	Droit-Ifross
31/12/2009	2 700,00 €	Formation Defenin Karine F08-459	Droit-Ifross
31/12/2009	2 700,00 €	Formation F-08-425	Droit-Ifross
31/12/2009	2 700,00 €	Formation F08-588	Droit-Ifross
31/12/2009	2 700,00 €	Formation Lapkine F09-238	Droit-Ifross
31/12/2009	2 475,00 €	Remboursement grille	Services centraux
31/12/2009	2 160,00 €	Formation Lapkine F09-239	Droit-Ifross
31/12/2009	1 995,00 €	Formation Bouaziz Ghalia F09-225	Droit-Ifross
31/12/2009	1 928,58 €	Formation F09-236	Droit-Ifross
31/12/2009	1 900,00 €	Formation F09-091	Droit-Ifross
31/12/2009	1 300,00 €	Formation Carnot Ponsinet F09-171	Droit-Ifross
31/12/2009	1 000,00 €	Formation F09-169	Droit-Ifross
31/12/2009	950,00 €	Formation Hory Bernard F09-192	Droit-Ifross
31/12/2009	950,00 €	Formation Hory Bernard F09-192	Droit-Ifross
31/12/2009	850,00 €	Formation Dione	Droit-EAD
31/12/2009	762,02 €	Indemnisation AT M.Boudenoot	Services centraux
31/12/2009	761,63 €	Indemnisation Maif suite modification contrat	Services centraux
31/12/2009	720,00 €	Formation Lapkine F09-240	Droit-Ifross
31/12/2009	500,00 €	Formation Larche Jérôme	Droit-EAD
31/12/2009	500,00 €	Formation Larche Jérôme	Droit-EAD
31/12/2009	450,00 €	Formation Larche Jérôme	Droit-EAD
31/12/2009	440,00 €	Frais de dossier diplôme Contrôle de gestion	IAE
31/12/2009	397,00 €	Versement des domaines	Services centraux
31/12/2009	315,00 €	Inscription colloque université Caen	IAE
31/12/2009	300,00 €	Subvention département du Nord	RI
31/12/2009	300,00 €	Insertion publicitaire forum gestion Cegid	IAE
31/12/2009	300,00 €	Insertion publicitaire forum gestion Société générale	IAE
31/12/2009	275,00 €	Inscription colloque université de Savoie	IAE
31/12/2009	250,00 €	Université été Okay Anyadiergwu	Iframond
31/12/2009	204,00 €	Inscription auditeur libre Hounga Jesume	Services centraux
31/12/2009	150,00 €	Colloque défense pénale Le Ba Chantal	Droit-IEJ
31/12/2009	150,00 €	Colloque défense pénale Perret-Bessiere Philippe	Droit-IEJ

31/12/2009	150,00 €	Colloque défense pénale Rambaud associés	Droit-IEJ
31/12/2009	150,00 €	Colloque défense pénale Jugnet Michel	Droit-IEJ
31/12/2009	150,00 €	Colloque défense pénale Vavuso Vincenzo	Droit-IEJ
31/12/2009	130,00 €	Inscription colloque Laboratoires Fournier	Droit-Ifross
31/12/2009	130,00 €	Inscription colloque Véron et associés	Droit-Ifross
31/12/2009	130,00 €	Inscription colloque Biomérieux	Droit-Ifross
31/12/2009	120,00 €	Inscription colloque balancements vocaux	Langues
31/12/2009	120,00 €	Frais de dossier DU étude francophonie	Iframond
31/12/2009	60,00 €	Inscription colloque TG Caluire	Langues
31/12/2009	60,00 €	Inscription colloque balancements vocaux	Langues
31/12/2009	55,00 €	Frais de dossier	IAE
31/12/2009	55,00 €	Frais de dossier Six Carole	IAE
31/12/2009	53,36 €	Vente d'ouvrage Novacomm Messant	Langues
31/12/2009	46,00 €	Frais de dossier Master	Droit
31/12/2009	38,00 €	Inscription TOEIC Pacard Anne-Marie	RI
31/12/2009	36,00 €	Vente d'ouvrage CEL	Langues
31/12/2009	30,00 €	Inscription colloque Mairie Villeurbanne	Droit
31/12/2009	30,00 €	Inscription colloque SCP Grange	Droit
31/12/2009	30,00 €	Inscription colloque Bayer Cropscience	Droit
31/12/2009	30,00 €	Inscription colloque balancements vocaux CNRS	Langues
31/12/2009	30,00 €	Frais de dossier Kacimi Mohamed	Iframond
31/12/2009	30,00 €	Frais de dossier Kabore Sylvain	Iframond
31/12/2009	30,00 €	frais de dossier Dembele Cira	Iframond
31/12/2009	27,00 €	PEB Mme Billore	SCD
31/12/2009	26,42 €	Fournitures papier Adely F900-0012D 2009-55	Services centraux
31/12/2009	25,00 €	Règlement Université de Savoie selon F2005-63	Services centraux
31/12/2009	23,00 €	Parking Tissier Catherine	Services centraux
31/12/2009	19,00 €	Remboursement billet A/R Pignard	Services centraux
31/12/2009	4,75 €	Téléphone/affranchissement ADELY 900/0010B/09-508	Services centraux
31/12/2009	1,95 €	Intérêts dossier huissier Faysse recouvrement Garnier	Services centraux
05/01/2010	950,00 €	Formation F09-377 c1373	Droit-Ifross
07/01/2010	1 518,90 €	Formation Martin Yannick	Droit-IDIAB
12/01/2010	35,00 €	Sport Nigay Jean-Florent	Sport
13/01/2010	2 850,00 €	Formation Parrin Angélique	Droit-Ifross
13/01/2010	190,00 €	Facture 901/1001/D/LFOP	Droit
18/01/2010	35,00 €	Sport Allegria Cueille Claire	Sport
19/01/2010	2 850,00 €	Formation Drolet Véronique F09-359	Droit-Ifross
19/01/2010	30,00 €	Frais de dossier Elhadji Lamine	Iframond
21/01/2010	36,78 €	Photomaton	Services centraux
25/01/2010	3 076,81 €	Formation Mme Aygon	Droit-Ifross
27/01/2010	2 850,00 €	Formation réglée par hôpital St Jean de Dieu	Droit-Ifross
29/01/2010	175,00 €	Inscription colloque ANF SA	Droit-IDIAB
29/01/2010	25,00 €	Duplicata carte Boukrani Othmane	Services centraux

29/01/2010	25,00 €	Duplicata carte De Oliveira Rodrigues	Services centraux
29/01/2010	25,00 €	Duplicata carte Boyer des roches	Services centraux
01/02/2010	2 250,00 €	Formation Balzano	Droit-Ifross
02/02/2010	440,00 €	Frais de dossier DU associations	IAE
03/02/2010	2 850,00 €	Formation Simonet BR10-084	Droit-Ifross
03/02/2010	2 850,00 €	Formation Règlement OVE BR10-081	Droit-Ifross
03/02/2010	35,00 €	Sport Lavoue-Garrot Elise	Sport
04/02/2010	2 850,00 €	Formation règlement Clos Casai BR10-090	Droit-Ifross
05/02/2010	100,00 €	Inscription colloque Mairie Villeurbanne F901-1002/RECD/2010-03	Droit
10/02/2010	3 600,00 €	Formation F09-414	Droit-Ifross
10/02/2010	2 850,00 €	Formation réglée par foyer soleil c1549	Droit-Ifross
10/02/2010	2 280,00 €	Formation F09-321	Droit-Ifross
10/02/2010	750,00 €	Formation Welsh BR10-098	Droit-Ifross
11/02/2010	2 850,00 €	Formation réglée par espoir 74 BR10-099	Droit-Ifross
05/03/2010	30,00 €	Frais de dossier Samb papa Doudou	Iframond
10/03/2010	2 000,00 €	Formation Lepée F09-451	Droit-Ifross
11/03/2010	1 229,00 €	Recettes régie culture Mme Durand	Services centraux
17/03/2010	4 180,00 €	Formation Cousin Freddy F09-503	Droit-Ifross
26/03/2010	2 232,60 €	Formation Silvestre Marine	Droit-Idiab
06/04/2010	4 620,75 €	Formation Ducrot Julien	Droit-Idiab
06/04/2010	878,40 €	Formation Ducrot Julien	Droit-Idiab
21/04/2010	950,00 €	Formation réglée par espoir 74 F09-480	Droit-Ifross
21/05/2010	71,00 €	Recettes régie culture Mme Durand	Services centraux
23/08/2010	30,00 €	Frais de dossier Lucianu Véronica	Iframond
28/08/2010	125,00 €	Inscription colloque Tadjudje Willy	IAE
19/10/2010	125,00 €	Inscription colloque groupe Essec	IAE
27/10/2010	75,00 €	inscription colloque Djimnad	IAE
14/03/2011	410,00 €	Formation Capelani	Droit-Ifross
01/04/2011	2 040,00 €	Virement université de Leeds frais Mme Mathieu	Droit-Ifross
13/10/2011	150,00 €	Inscription colloque université de Dublin	Droit-Ifross
05/12/2011	25,00 €	Duplicata carte étudiant 2554064	Services centraux
18/01/2012	100,00 €	Inscription colloque STEF pour Cuella	IAE-Magellan
18/01/2012	100,00 €	Inscription colloque STEF pour Isabella	IAE-Magellan
24/07/2012	172,14 €	Formation réglée par ANFH F09-346	Droit-Ifross
28/09/2010	60,00 €	Frais de dossier MM.Mapo et Panozov	Iframond
09/03/2010	1,50 €	PEB Renel Petit	SCD
31/12/2009	18 400,00 €	Règlement OIF 1ère tranche	Iframond
31/12/2009	6 800,00 €	Versement AIRF CRCF	Iframond
31/12/2009	5 400,00 €	Formation Brahimi F09-241	Droit-Ifross
31/12/2009	3 618,70 €	Reversement convention trafic	IAE
31/12/2009	1 381,30 €	Reversement convention trafic	IAE
31/12/2009	1 200,00 €	Reversement convention trafic	IAE
31/12/2009	1 161,54 €	Dossier Gaillard	FAC

31/12/2009	1 080,00 €	Reversement convention trafic	IAE
31/12/2009	60,00 €	Inscription colloque 2006	Droit-Ifross
31/12/2009	538,20 €	Versement CNRS	
31/12/2009	755,50 €	Versement CNRS	
31/12/2009	392,50 €	Versement US disburging Charle de 2006 F901/1009	Droit
31/12/2009	197,74 €	Trop payé 2007 Chaumeil Rhône Alpes	Services centraux
31/12/2009	160,00 €	Versement de 2005 ANPE Rhône Alpes	
31/12/2009	133,33 €	Facture 06/07-JMD-05/BA117	
31/12/2009	120,00 €	Facture du 26/1/06	
31/12/2009	106,08 €	Règlement de 2007 de swets information service invoices	
31/12/2009	100,03 €	Formation Apatout Alex F09-177	Droit-Ifross
31/12/2009	94,39 €	Règlement facture 08-194	
31/12/2009	627,33 €	Règlement de 2008 de swets information service invoices	
31/12/2009	273,69 €	Règlement Proadel frais pédagogique	
31/12/2009	140,00 €	Université été Lagnanana	Iframond
31/12/2009	1 894,89 €	Versement CNASEA 2008	Services centraux
31/12/2009	1 335,49 €	Versement swets information service fac 1600002232	
31/12/2009	845,00 €	Versement IGPDE Fact420	
31/12/2009	19,78 €	Versement de 2006 éditions juridiques	
31/12/2009	18,11 €	Versement 2008 Livres et compagnie	
31/12/2009	13,00 €	Mandat postal Casablanca 22/6/06	
31/12/2009	11,67 €	Intérêts dossier huissier Faysse recouvrement Montfort	Services centraux
26/03/2010	27,00 €	Vente d'ouvrage 905/5003C/2009-528	Lettres
01/03/2010	9,60 €	Règlement droits d'auteur Lextenso	
09/03/2010	61,87 €	Règlement CNRS F900/010A/2009-2	Services centraux
12/10/2011	317,32 €	Règlement droits d'auteur Boeck	
31/12/2009	1 500,00 €	Suvention apprentissage versée en 2005	
31/12/2009	18,00 €	vente d'ouvrage paiement 2005 Décitre	
31/12/2009	27 444,00 €	Formations règlement FEHAP	Droit-Ifross
31/12/2009	341,01 €	Règlement de 2005 Fongecif Rhône-Alpes	
31/12/2009	1 000,00 €	Règlement de 2005 Fongecif Rhône-Alpes	
31/12/2009	1 157,31 €	Formation Morel Pascale	Droit-Ifross
31/12/2009	2 488,82 €	Formation Hector Cécile	Droit-Ifross
31/12/2009	366,35 €	Formation Bouaziz Ghalia	Droit-Ifross
31/12/2009	1 211,42 €	Formation Gandon/Tos Brigitte	Droit-Ifross
31/12/2009	1 000,00 €	Subvention département versée en 2006	
31/12/2009	500,00 €	Subvention département versée en 2006	
31/12/2009	500,00 €	Subvention département versée en 2006	
31/12/2009	1 500,00 €	Subvention colloque département versée en 2006	
31/12/2009	2 000,00 €	Subvention Région Colloque enfance assistance	Lettres
31/12/2009	2 700,00 €	Formation F08/517	Droit-Ifross
31/12/2009	2 700,00 €	Formation réglée par unifaf en 2008	Droit-Ifross
31/12/2009	2 700,00 €	Formation réglée par unifaf	Droit-Ifross

31/12/2009	300,00 €	Formation réglée par unifaf pour Maison d'aveugles	Droit-Ifross
31/12/2009	2 290,00 €	Formation Capelani Damien	Droit-Ifross
31/12/2009	5 400,00 €	Formation F08-131	Droit-Ifross
31/12/2009	280,00 €	Règlement de 2006 Ville de Lyon	
31/12/2009	500,00 €	Subvention ville de Lyon colloque CRITC	Lettres
31/12/2009	1 000,00 €	Subvention ville de Lyon colloque Faculté de droit	Droit
31/12/2009	500,00 €	Subvention ville de Lyon colloque Centre d'histoire médiévale	Lettres
31/12/2009	1 000,00 €	Subvention ville de Lyon colloque Santé mondialisation	Lettres
31/12/2009	2 280,00 €	Formation Belin Catherine	Droit-Ifross
31/12/2009	570,00 €	Formation Belin Catherine	Droit-Ifross
31/12/2009	509,60 €	Règlement 2008 Opcaim F08/911/9	FAC
31/12/2009	2 700,00 €	Formation Milaon Céline	Droit-Ifross
31/12/2009	83,61 €	Reversement Photomaton	Services centraux
31/12/2009	2 400,00 €	Formation Gorce Roseline F08-032	Droit-Ifross
31/12/2009	221,09 €	Règlement ANFH Alpes de 2006	Droit-Ifross
31/12/2009	2 700,00 €	Formation Perrin Chantal F08-548	Droit-Ifross
31/12/2009	5 601,00 €	Subvention AUF enseignement à distance	Iframond
31/12/2009	5 000,00 €	Subvention AUF avenant convention PCS 1582	Iframond
31/12/2009	800,00 €	Subvention CNRS versée en 2006	
12/01/2010	1 500,00 €	Subvention département représentation de ~~l'europe~~l'Europe	Philosophie
24/08/2010	0,06 €	Excédent sur facture 1343 Chambani	Iframond
10/11/2010	1 000,00 €	Subvention département Colloque management	IAE
15/11/2010	1 210,00 €	Frais de dossier Marketing et commerce	IAE
15/11/2010	400,00 €	Inscription CME Colloque 4-5 novembre 2010	IAE
15/12/2010	3 000,00 €	Formation réglée par Verdun	Droit-Ifross
26/01/2011	20,00 €	Frais de dossier Oumar Babocoz	Iframond
29/04/2011	3 050,00 €	Formation Comlombey Stéphanie	Droit-Ifross
04/05/2011	22,50 €	Vente d'ouvrage F905/2011-01	Lettres
07/07/2011	190,05 €	Formation Gandon/Tos Brigitte	Droit-Ifross
07/07/2011	1 411,27 €	Formation Gandon/Tos Brigitte	Droit-Ifross
02/08/2011	1 500,00 €	Subvention département Colloque Réforme	Droit
02/08/2011	800,00 €	Subvention département Inactualité juridique	Droit
02/08/2011	500,00 €	Subvention département colloque croissance verte	Recherche-IETT
27/10/2011	570,00 €	Formation règlement clinique de Fontaine	Droit-Ifross
22/11/2011	150,00 €	Inscription colloque dommage corporem Bret	Droit
11/01/2012	30,00 €	Frais de dossier Niama Martin	Iframond
02/03/2012	30,00 €	Frais de dossier Gueye Salimata	Iframond
06/03/2012	10,85 €	Intérêts moratoires Facture Ville de Lyon	Services centraux
02/07/2012	60,77 €	Frais de dossier Master achat Ibanez Fatima	IAE
18/09/2012	35,00 €	Sport Veron Sophie	Sport
12/10/2012	650,00 €	Colloque management de la diversité bordereau 11/6/12	IAE

Total	**363 337,10 €**

La présente délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Conseil par :
- ✓ Nombre de membres présents et représentés : 19
- ✓ Nombre d'abstentions : 0
- ✓ Nombre de voix pour : 19
- ✓ Nombre de voix contre : 0

A8 Proposition d'admissions en non-valeur et de remises gracieuses.

⇨ Admission en non valeur :

Le conseil d'administration, à la majorité, propose au Président de l'Université de répondre favorablement à la demande d'admission en non-valeur suivante :

N°facture	Nom du redevable	Nature de la prestation	Diligences	Motivation de la demande d'admission en non-valeur	Montant proposé en non-valeur
210014029	Mme D…	D.U LLM	Etat exécutoire le 1/7/13	Redevable domicilié à l'étranger	5 131,09 €
Total	**TOTAL**				**5 131,09 €**

La présente demande d'admission en non-valeur est approuvée à la majorité des membres du Conseil par :
- ✓ Nombre de votants : 18
- ✓ Nombre d'abstentions : 0
- ✓ Nombre de voix pour : 15
- ✓ Nombre de voix contre : 3

⇨ Remise gracieuse :

Le conseil d'administration, à la majorité, propose au Président de l'Université de répondre favorablement à la demande de remise gracieuse suivante :

N° Facture	Nom du redevable	Nature prestation	Motivation de la demande de remise gracieuse	Montant à recouvrer	Montant de la remise demandée
210016554	Mme H…	Licence pro GRH	Difficultés financières	177,84€	177,84€
					177,84€

La présente demande de remise gracieuse est approuvée à la majorité des membres du Conseil par :
- ✓ Nombre de votants : 18
- ✓ Nombre d'abstentions : 0
- ✓ Nombre de voix pour : 17
- ✓ Nombre de voix contre : 1

A9 subvention en faveur de l'association sportive.

M. SERVET indique que cette demande tardive de la part de l'Association sportive correspond au financement des frais de déplacement induits par la participation des équipes étudiantes de basket et de rugby à des compétitions nationales.

Le conseil d'administration décide d'allouer à l'Association Sportive une somme de 4000€ afin de permettre la participation des étudiants régulièrement inscrit à des manifestations sportives dans de bonnes conditions.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des membres du Conseil par :

- ✓ Nombre de votants : 18
- ✓ Nombre d'abstentions : 0
- ✓ Nombre de voix pour : 18
- ✓ Nombre de voix contre : 0

Partie B

Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin Lyon 3 décide d'approuver à l'unanimité les questions relatives à la partie B de l'ordre du jour, notamment les conventions suivantes, par :

- ✓ Nombre de membres présents et représentés 18
- ✓ Nombre de d'abstentions : 0
- ✓ Nombre de voix pour : 18
- ✓ Nombre de voix contre : 0

Conventions signées.
✓ Avenant n°3 n°2013/036 à la **Convention de restauration conclue entre le CROUS** de Lyon-Saint Etienne et l'Université Jean Moulin Lyon 3 du 01, 01,2011. (2013-1845)
✓ Avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire du domaine public en vue de l'installation et **l'exploitation de deux cafétérias sur deux sites de l'Université Jean Moulin Lyon 3**. (2013-1829)
✓ Avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire du domaine public en vue de l'installation et **l'exploitation d'un distributeur automatique de billet sur le site de la Manufacture des tabacs**. (2013-1830)
✓ **Convention** entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 hébergeant le Centre régional du SUDOC-PS 70 et **l'ISARAL.** (2013-1831)
✓ **Convention de partenariat: Aide à la publication d'ouvrage** entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'**Université Michel de Montaigne.** (2013- 1832)
✓ **Convention de partenariat: Aide à la publication d'ouvrage** entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et les Editions Riveneuve**.** (2013- 1833)
✓ **Accord de coopération** entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **l'Université WASEDA (Japon).** (2013- 1822)
✓ **Convention d'échange d'étudiants** entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **l'Université WASEDA (Japon).** (2013- 1823)
✓ **Accord de coopération** entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **l'Université DE LOS ANDES (Chili).** (2013- 1824)

✓ **Convention d'échange d'étudiants** entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **l'Université DE LOS ANDES (Chili).** (2013- 1825)
✓ **Accord de coopération** entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **l'Université TEERTHANKER MAHAVEER (Inde).** (2013- 1826)
✓ **Convention d'échange d'étudiants** entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **l'Université TEERTHANKER MAHAVEER (Inde).** (2013- 1827)
✓ **Accord de coopération** entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **l'Indian Institute of Management, Kozhikode (Inde).** (2013- 1828)
✓ **Accord de mobilité étudiante** entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **l'Université de la Colombie-Britanique (Canada).** (2013- 1835)
✓ **Accord de coopération** entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **l'Université de Seikei (Japon).** (2013- 1836)
✓ **Convention d'échange d'étudiants** entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **l'Université de Seikei (Japon).** (2013- 1837)
✓ **Protocole d'entente entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université d'Ottawa (Canada). (2013- 1838)**
✓ **Accord de mobilité étudiante** entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **l'Université d'Ottawa (Canada).** (2013- 1839)
✓ **Accord de coopération** entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **l'Université de Nagoya (Japon).** (2013- 1840)
✓ **Convention d'échange d'étudiants** entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **l'Université de Nagoya (Japon).** (2013- 1841)
✓ **Accord d'échange étudiant** entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **l'Université deSydney (Australie).** (2013- 1842)
✓ **Protocole de coopération** entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **l'University of North Carolina (USA).** (2013- 1843)
✓ **Contrat d'échange étudiant** entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **l'University of North Carolina (USA).** (2013- 1844)
✓ **Subvention europeene CREDID Lifelong Learning Program: Erasmus**

Conventions visées.
✓ Avenant du contrat de prestation de formation conclu entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et la **société RENAULT TRUCKS.** (2013-1834)
✓ **Convention de reversement URCA/Université Jean Moulin Lyon 3 .** (2013- 1846)
✓ **Convention entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Ecole Nationale Supérieure de la Police.** (2013- 1847)
✓ Convention d'édition entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **les éditions BRUYLANT.** (2013- 1848)
✓ Convention entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et la **Compagnie "Le rayon vert".** (2013- 1850)
✓ Convention entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **l'Association "La Sauce singulière".** (2013-1851)

✓ Convention entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et la Compagnie "Les Désaxés Théâtre" **(Atelier: "stage d'art dramatique - Chœur d'Antigone").** (2013- 1852)
✓ **Convention entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Institut Culturel Italien.** (2013- 1854)
✓ Convention entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et le **Conservatoire Nationale Supérieur de Musique et de Danse de Lyon.** (2013- 1855)
✓ Convention entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et la Compagnie "Les Désaxés Théâtre"**(Piéce de théâtre: "Antigone, histoire d'un mythe").** (2013- 1856)
✓ **Convention entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et le l'Institut Lumière.** (2013- 1857)
✓ Convention de prestation entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et Lyon 3 valorisation dans le cadre de la formation **"compréhension des états financiers".** (2013- 1858)
✓ Convention de partenariat entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et le l'Université française en Arménie (UFAR) dans le cadre de **la Chaire SENGHOR.** (2013- 1859)
✓ Convention de prestation entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **Lyon 3 valorisation.** (2013- 1860)
✓ Convention de reversement entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **l'Université Paris-Ouest-Nanterre-la-Défense.** (2013- 1861)
✓ Convention de prestation entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et Lyon 3 valorisation dans le cadre de la formation **"comprendre les mécanismes et enjeux financier de l'entreprise".** (2013- 1862)
✓ Convention de prestation entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et Lyon 3 valorisation dans le cadre de la formation **"Développement personnel - efficacité professionnelle".** (2013- 1863)
✓ Convention de refacturation pour l'abonnement partagé 2013 à **OCDE iLibrary Livres, Périodiques et Statistiques.** (2013- 1864)
✓ Convention résidence d'artistes **"Ensemble NOVA".** (2013- 1865)
✓ Convention résidence d'artistes **"Thierry BAZIN photographe".** (2013- 1866)
✓ Avenant à la convention de cotutelle de thèse de Doctorat de Philosophie concernant **Melle Alison AURORAROSA.**

Conventions pédagogiques
✓ Convention de partenariat entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **EMLYON Business School.**
✓ **Convention de partenariat** entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 **"IAE Lyon" et l'Université Claude Bernard Lyon 1.**
✓ Convention de partenariat entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Entreprise ALDES.
✓ Convention entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **l'Institut Régional d'Administration de Lyon.**

✓ Convention de partenariat entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **le Comité Rhône-Alpes des Conseillers du commerce extérieur de la France.**
✓ Convention entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et **Le BDE IUT Lyon.**

Questions diverses

Question 1 – Permanence des assistantes sociales sur le site de la Manufacture.

M. PASCAL rappelle que la permanence des assistantes sociales sur le site de la manufacture est ouverte les mardis et jeudis ; tout entretient nécessite un rendez-vous préalable.

Question 2 – Poursuite du Plan SAUVADET

M. BONICALZI souhaiterait avoir des informations complémentaires sur les campagnes de titularisation des agents contractuels à partir du plan national dit SAUVADET. Les résultats de la première année de mise en œuvre de ce dispositif ne sont pas à la hauteur des prévisions. A l'échelle de l'établissement, parmi les 102 agents répondant aux exigences de ce plan, seuls 22 contractuels ont réussi à obtenir une titularisation, tous dans la filière ITRF. Ces premiers résultats laissent planer le doute quant aux prévisions attendues lors des prochaines sessions. Par ailleurs le manque d'informations de la part du Ministère sur les modalités de poursuites du plan SAUVADET demeure très dommageable.

M. COMBY rappelle que le plan Sauvadet s'articule autours de deux dispositifs distincts, l'opportunité de proposer un CDI pour les personnels recrutés en CDD et plusieurs vagues de titularisation par le biais des concours ouverts sur des postes de contractuels. Le choix du Ministère d'ouvrir l'intégralité des concours au sein de la filière ITRF peut conduire à la titularisation d'un candidat qui n'est pas celui qui occupait le poste depuis plusieurs années. Malheureusement cela reste un choix propre du Ministère. Il est donc primordial de toujours favoriser la formation des personnels afin de leur donner un maximum de chances de réussite. Il est nécessaire aujourd'hui de bien étudier les résultats de cette première campagne de concours.

La séance est levée à 17h38.

Pour le Président de l'Université Jean-Moulin Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du Conseil d'Administration

Pierre SERVET